

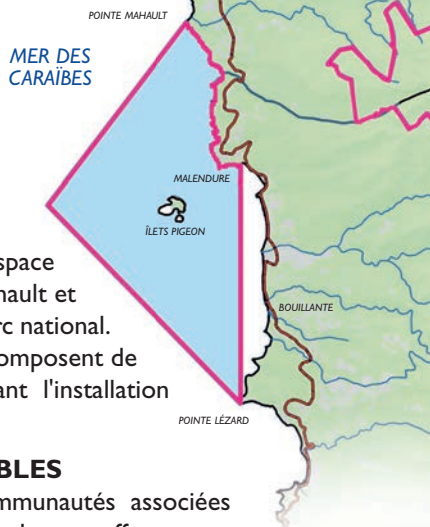
LES ÎLETS PIGEON

Depuis 2009, les deux Îlets Pigeon (± 8 ha) et l'espace marin périphérique et côtier compris entre la Pointe-Mahault et la Pointe-à-Lézard (± 981 ha) sont classés en cœur de Parc national. Les îlets font partie de la commune de Bouillante et se composent de roches volcaniques favorisant l'installation de récifs coralliens.



ASPECTS REMARQUABLES

Les coraux et leurs communautés associées recouvrant les fonds rocheux offrent une biodiversité parmi les plus élevées des Antilles françaises. En ce qui concerne les communautés de poissons, 176 espèces ont été recensées aux îlets Pigeon d'après une compilation des relevés des agents du PNG avec ceux obtenus par les chercheurs de l'Université des Antilles. Ce nombre total d'espèces est le plus important parmi les sites étudiés en Guadeloupe.



LE PARC NATIONAL DE LA GUADELOUPE - ÎLETS PIGEON



PRATIQUER SON ACTIVITÉ AQUATIQUE DANS L'ESPACE PROTÉGÉ

Le PNG a mis en place avec les clubs de plongée une charte de bonne conduite à destination des plongeurs et des visiteurs du site. Des mouillages écologiques fixes ont été installés pour préserver les fonds marins. Un partenariat avec la commune est en cours pour une réorganisation des activités.

SUIVIS SCIENTIFIQUES

Cet espace est un lieu privilégié pour la mise en place de suivis à long terme sur l'état de santé du milieu corallien.



EN SAVOIR PLUS...
www.guadeloupe-parcnational.fr